

À la mémoire de mon grand-père.

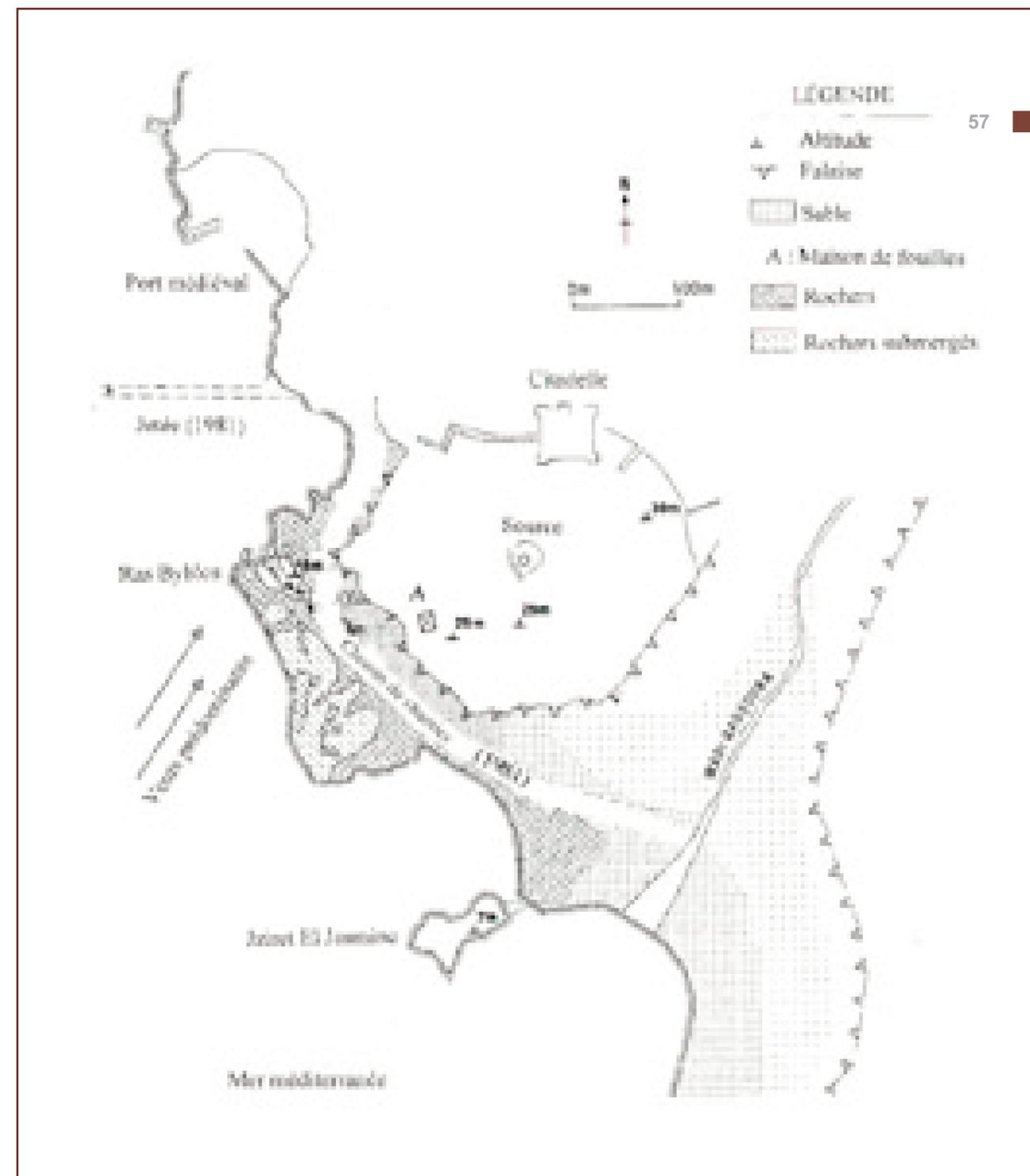
Le site de Byblos se trouve à 40 Km au nord de Beyrouth sur la côte libanaise et occupe un promontoire rocheux d'une trentaine de mètres de hauteur. Étudié principalement par Maurice Dunand entre 1925 et 1973, Byblos fait partie des rares sites de la période "énéolithique" au Liban (6100 - 5000 BP ou 5000 - 3800 cal. BC) ² qui aient été fouillés (fig. 1).

Les niveaux préhistoriques de Byblos ont livré un ensemble funéraire dense et riche. M. Dunand considère que l'espace occupé par ces tombes représente une "nécropole" dont les différentes phases d'occupation sont datées de la période "énéolithique" (Dunand, 1973). Cette dernière a été subdivisée, toujours par M. Dunand, en "Énéolithique ancien" et "Énéolithique récent" sur la base de critères architecturaux et céramiques (Dunand, 1973) ³.

L'ensemble funéraire de Byblos est caractérisé par un mode d'inhumation dans des jarres et un corpus de mobilier exceptionnellement riche et varié; or une très grande partie de la volumineuse documentation, constituée par des documents graphiques et par les fiches descriptives des jarres funéraires et du mobilier, était restée totalement inédite. Aucune analyse approfondie, d'ordre statistique, qualitatif ou spatial, n'avait été menée.

Nous avons donc exploité ces données inédites, à l'aide de méthodes et d'outils informatiques. Ainsi, nous avons constitué deux corpus, une base de données textuelle (logiciel utilisé : FileMaker™) et un corpus géo-spatial de la "nécropole" et de "l'installation" (logiciel utilisé : MapInfo™). L'exploitation de ces deux corpus nous a permis de présenter les différentes caractéristiques inédites des trois composantes de l'ensemble funéraire (les structures funéraires, les restes humains et le mobilier d'accompagnement) et d'en faire une étude archéo-anthropologique. Par ailleurs, l'analyse spatiale de la distribution des tombes, de leur contenu et des relations entre les tombes et les structures d'habitat, nous a permis d'établir une sériation chrono-spatiale de la "nécropole" et de "l'installation".

Les résultats de l'étude des données archéo-anthropologiques et spatiales doivent être interprétés avec précaution notamment en raison du caractère lacunaire de l'information. Néanmoins, nous considérons ce travail comme un devoir pour tenter de sauver de l'oubli ou d'une possible disparition une masse de documents d'une grande importance qui appartient au patrimoine archéologique.



1 Le site de Byblos et son environnement immédiat (d'après Frost, 2001).

La documentation

Cette documentation inédite composée par les Archives du "Fonds Dunand", les Archives personnelles de Jean Lauffray et le matériel archéologique est éparpillée dans différents instituts, universités et musées.⁵⁸

Les Archives du "Fonds Dunand", sauvées d'un pillage pendant la guerre du Liban, sont aujourd'hui conservées à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. Ces archives constituent la documentation la plus complète et la plus importante sur les fouilles de Byblos (1926 - 1975). Elles rassemblent la plupart des données brutes de la fouille et sont déposées dans des tiroirs et dans des boîtes sans aucun classement, ce qui a rendu leur exploitation assez difficile⁴. Cependant, le "Fonds Dunand" des archives de Genève n'est pas exhaustif puisque certains documents connus par les membres du groupe de travail manquent. Par exemple, les carnets de fouilles de la "nécropole énéolithique" et les relevés topographiques par levées n'ont pas été retrouvés. De plus, au cours des transferts, certains documents ont pu disparaître, sans que nous sachions exactement lesquels, faute d'inventaire.

Le matériel archéologique issu du site de Byblos est actuellement conservé dans différents instituts et musées : Musée National de Beyrouth, dépôt de la citadelle de Byblos, Institut de Paléontologie Humaine de Paris, Département d'Anthropologie de l'Université de Genève et Institut de Préhistoire Orientale de Jalès. Une part non négligeable de ce matériel est inaccessible, soit en raison des pillages qui se sont déroulés pendant la guerre, soit en raison des difficultés d'accès aux dépôts du Musée National de Beyrouth⁵.

L'ensemble funéraire de Byblos

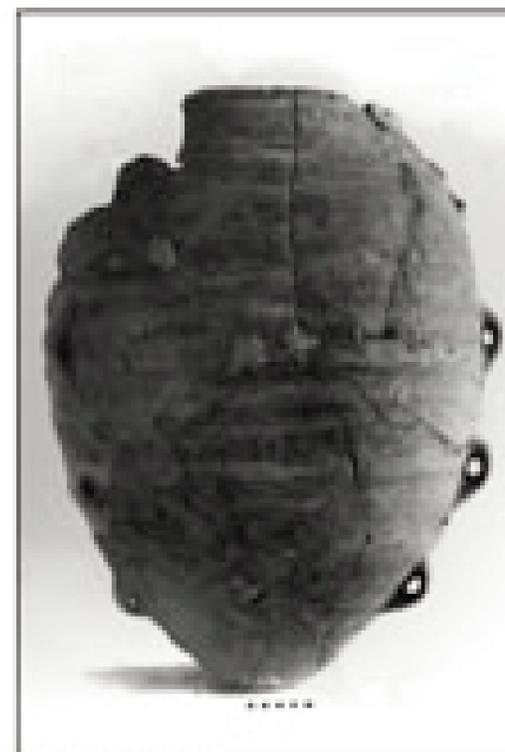
La "nécropole énéolithique" de Byblos a livré un ensemble funéraire dense et riche qui comprend 2097 tombes dont 2059 sont des inhumations en jarre⁶. Cette étude a été réalisée à partir de l'exploitation du corpus archéo-anthropologique qui forme un volumineux document informatisé. Ces informations archéo-anthropologiques nous ont permis d'analyser (sur le plan quantitatif), les caractéristiques des 3 composantes de l'ensemble funéraire: structures funéraires, restes humains et mobilier d'accompagnement.

Le mode d'inhumation prédominant à Byblos est représenté par des jarres funéraires. D'autres modes d'inhumation existent mais ne présente que 2 % du corpus (fig. 2). L'analyse de la documentation afférente à ces sépultures montre qu'il s'agit d'inhumations en pleine terre, dans des fosses ou dans des grottes ou des récipients d'un autre type que les jarres. La forme, la dimension, la position et l'orientation des différents modes d'inhumation ne sont pas systématiquement mentionnées dans les publications ou les archives et, par ailleurs, aucune étude typologique et archéométrique de l'ensemble des jarres n'avait été effectuée.

D'après les données disponibles, les jarres ont des formes diverses



A- Tombe n° 1330.



B- Tombe n° 1352.



C- Tombe n° 1314.

2 Exemples de jarres funéraires (clichés archives du "Fonds Dunand").



A- Tombe n° 1364.



3 Position des jarres funéraires enfouies obliquement, (clichés archives du "Fonds Dunand").

(ovoïdes, globulaires ou allongée) et des dimensions variables (entre 0,20 m et 1,95 m).

En ce qui concerne la position et l'orientation des jarres, notons que la majorité d'entre elles est placée en position horizontale, mais aucune orientation ne semble être privilégiée (fig. 3).

M. Dunand insiste sur l'idée que les jarres n'avaient pas été fabriquées à

des fins funéraires, mais étaient destinées à l'origine à conserver des grains. Seulement par la suite, elles auraient été utilisées comme "cercueils". L'utilisation de ces jarres à grains n'est certainement pas fortuite pour M. Dunand qui affirme qu'il s'agit là d'un mythe agraire. Dans son ouvrage *Histoire d'une source* (Dunand, 1960), il ajoute à ce schéma une certaine idée de réincarnation, d'une croyance à une survie après la mort liée à l'agriculture, le défunt étant d'une certaine manière assimilé au germe.

Dans l'état actuel de la documentation, il n'est pas possible d'apporter des données complémentaires dans ce domaine. Aucune analyse de résidus retrouvés dans les jarres n'ayant été effectuée, nous ne pouvons aujourd'hui que remettre en question l'appellation de "jarres à grains" utilisée par M. Dunand et nous demander si toutes ces jarres étaient vraiment destinées à l'origine à conserver des grains. Des analyses de micro-restes, par la méthode de la spectrométrie de masse et celle de la microscopie optique ou électronique, seraient possibles et nécessaires pour l'identification des résidus contenus dans les jarres déposées aujourd'hui au Musée National de Beyrouth et au dépôt de la citadelle de Byblos.

Aucune information dans les fiches descriptives ne faisant mention de la présence de jarres dans des espaces domestiques, nous pouvons alors avancer l'hypothèse que les jarres étaient exclusivement destinées à des fins funéraires. Nous pouvons avancer l'hypothèse qu'une majorité de jarres était sans doute exclusivement destinée à des fins funéraires et que d'autres étaient utilisées à la fois pour un usage domestique et funéraire. Notons que les jarres et les récipients de Byblos n'ont fait, jusqu'à présent, l'objet d'aucune étude archéométrique. Ce type d'approche, susceptible d'apporter des éléments discriminants, devrait à notre avis être développé.

D'après les descriptions de M. Dunand, le mort est introduit dans la jarre par une large ouverture dans la paroi, pratiquée par "piquetage périphérique" à l'aide d'une pointe de silex (fig. 4). Une ligne de petits trous dans le flanc de la jarre est ainsi obtenu et le tesson enlevé. Les traces de ce "piquetage périphérique" sont encore visibles sur certaines jarres conservées au Musée National de Beyrouth. L'emplacement de ce tesson correspondait généralement à l'une des anses afin de rendre la manutention plus aisée (Dunand, 1973). Cette ouverture rendait les jarres ensevelies beaucoup plus fragiles. Ceci explique, selon J.-F. Salles, qu'aucune ne fut retrouvée intacte (Salles, nd et 1994). Nous ne disposons d'aucune donnée permettant de savoir si ces jarres ont pu être "pré-piquetées" lors de leur fabrication. La régularité des traces de piquetage et l'absence de traces de fissures occasionnées par cette méthode, sur les huit jarres plâtrées, non-restaurées, déposées au Musée National de Beyrouth, restent sans réponse sur ce point. Si ces jarres étaient "fabriquées" à des fins funéraires pourquoi ne pas avoir "fabriqué" des jarres à large ouverture afin de ne pas être obligé de pratiquer un "piquetage périphérique" ? S'agit-il d'une pratique propre à cette population, perpétuée tout au long de l'utilisation de la "nécropole" ?

Ouvertes ou non sur le côté, et quelles que soient leurs dimensions, nous pensons que toutes les jarres avaient leur ouverture oblitérée. L'absence de la mention dans les fiches d'une fermeture n'indique nullement qu'elle

n'existait pas, elle indique en revanche que l'état de la jarre n'a peut-être pas permis au fouilleur de distinguer, entre les tessons, celui qui faisait office de couvercle. Comme les jarres bien conservées avaient toutes un couvercle, nous pouvons supposer que telle était la règle suivie.

Pour le décor, nous ne disposons que de très peu de données⁶². Ainsi, la décoration de dix jarres est réduite à quelques incisions organisées en chevron (cinq jarres), en lignes parallèles, en traits disposés en arêtes de poisson sur un ou plusieurs rangs (cinq jarres).

Enfin, sur les anses ou les épaules de 24 jarres ont été observées des "empreintes" de cachets avec des signes et des animaux schématiques d'esprit analogue aux premières tablettes à écriture pictographique d'Uruk (Dunand, 1945; Cauvin, 1998). Notons que les "empreintes" sont aussi signalées sur les jarres "utilitaires" du site d'Arslan Tepe ("Late Chalcolithic") dans la région de Malatya, en Anatolie. Elles sont interprétées comme des signes de propriétaires (Frangipane, 1995). Si ces empreintes étaient bien des marques de propriétaires, cela pourrait signifier que ces jarres auraient servi aussi à la gestion et à la diffusion commerciale de produits probablement alimentaires.

Sur un total de 2097 tombes, 63 % contiennent des restes humains. Les sépultures individuelles constituent le type d'inhumation standard. Les inhumations plurielles⁷ ne représentent que 6 %. Dans la mesure où nous n'avons pas le relevé de ces tombes, il n'existe aucune indication permettant d'établir la simultanéité des inhumations dans une même tombe.

A l'intérieur des tombes les squelettes sont orientés à 35 % la tête vers l'embouchure; ils sont déposés sur le côté droit ou gauche et pour 21 % reposent en position contractée.

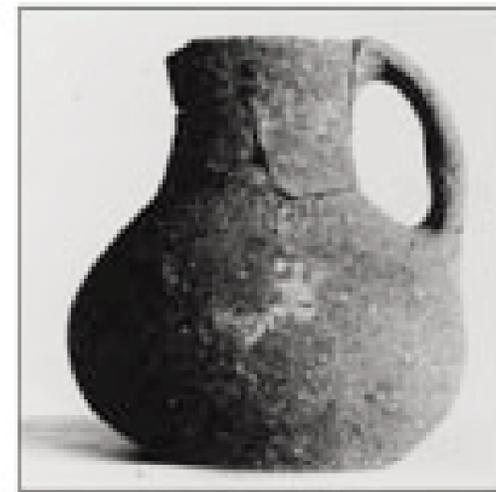
Les proportions voisines d'adultes (45 %) et des sujets immatures (39 %) suggèrent qu'aucune sélection en fonction de l'âge n'a été effectuée au sein des individus inhumés. Nous pouvons ainsi supposer que l'ensemble de la population était inhumé dans ce même espace funéraire "intra-muros". La répartition des tombes dans différentes zones est sans rapport avec l'âge des individus. Il n'existe pas de zone spécifique où on enterrait les sujets immatures.

Cependant il faut noter que la proportion d'adultes et de sujets immatures est calculée par rapport au nombre d'individus dont on connaît l'âge. Or, les méthodes qui ont été utilisées pour déterminer l'âge et le sexe des restes humains sont peu précises et empiriques⁸.

Devant l'impossibilité d'étudier concrètement ces restes humains qui pour la plupart ont disparu, nous avons dû renoncer à mener une étude anthropologique réelle. Il faut souligner le caractère très partiel de la documentation de Byblos dans le domaine de l'anthropologie funéraire ou de la paléontologie. Des études taphonomiques de restes humains étant



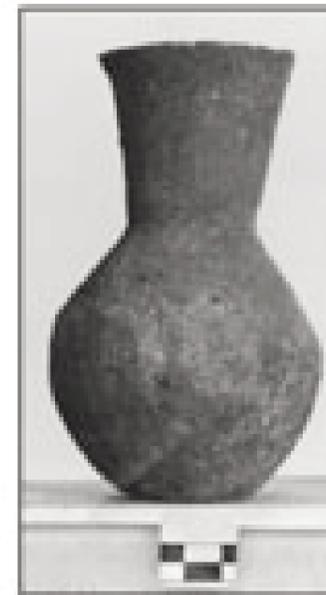
4 D'après les descriptions de Dunand, le mort est introduit dans la jarre par une large ouverture dans la paroi pratiquée par "piquetage périphérique", (cliché A. D-1578, archives du "Fonds Dunand").



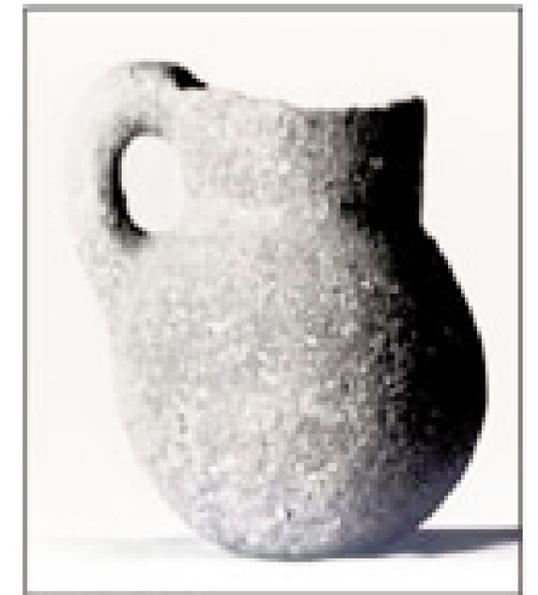
A- Tombe n° 1021.



B- Tombe n° 1021.



C- Tombe n° 1054.



D- Tombe n° 1082.

5 Mobilier funéraire céramique, "cruches" (clichés archives du "Fonds Dunand").

rarement effectuées sur les sites chalcolithiques du Proche-Orient (Le Mort et Rabinovich, 1994 et 2002) le présent travail est donc basé sur l'analyse des indications réunies dans le corpus.

A l'intérieur des tombes, le mobilier est très abondant. D'après l'analyse des données disponibles, 3652 objets ont été déposés dans les tombes. D'une manière générale, ce mobilier est d'une grande diversité : mobilier céramique, métallique et en pierre⁹, industrie lithique¹⁰ et de l'os¹¹, "objets d'art et éléments de parure"¹². Nous notons par ailleurs la présence d'un faible pourcentage de matières organiques (faune et flore) décrites sur les fiches des archives du "Fonds Dunand".

Le mobilier céramique est le plus abondant et représente 56 % du mobilier funéraire (fig. 5). Ce mobilier est attesté par de nombreuses séries de "pots",

de "coupes", de "cruches", de "jattes", de "bols", de "coupelles" et qui forment la majorité du mobilier céramique¹³. La protection des jarres a certainement assuré à cette vaisselle une bonne conservation.

Le mobilier métallique (à l'exception des objets considérés 64 comme ayant servi à la parure) représente 1 % du mobilier d'accompagnement et compte des objets fabriqués en cuivre pour la grande majorité (88 %) ou en argent pour 11 % d'entre eux. Ces objets sont de nature variée: la première manifestation du métal s'est faite sous forme d'un "hameçon" en cuivre; les "poignards" sont présents en grand nombre dans les tombes.

Le mobilier en pierre est rare et constitue 1 % du mobilier d'accompagnement. Ce mobilier est le plus fréquemment représenté par des "cassètes", des "coupes" et des "jattes" ainsi que par des "galets". Les roches utilisées sont de natures différentes: le calcaire est le plus souvent cité.

6 % du mobilier funéraire consiste en industrie lithique. Malgré l'abondance des "haches" et des "ciseaux" dans l'équipement domestique, l'armement de silex est quasiment absent dans les tombes. Des "éclats" de silex abondent, alors que très peu d'outils ont été découverts dans les jarres. L'obsidienne est en quantité limitée et représente 8 % du mobilier lithique.

L'industrie de l'os constitue 1 % du mobilier d'accompagnement. Parmi les vestiges osseux, nous observons un certain nombre de fragments travaillés. Certains sont abondants, comme les "poinçons", alors que d'autres sont moins présents comme les "lames", les "épingles", et les "godets". Les objets fabriqués en os représentent 91 % des cas, alors que 9 % sont fabriqués en ivoire.

Les objets classés "objets d'art et des éléments de parure" forment 35 % du mobilier funéraire. À noter que les éléments de parure sont nettement prépondérants et comprennent des "perles" de forme "discoïdes", "biconiques", "sphériques", "cylindriques", des "anneaux", des "pendentifs", et des "pendeloques". La plupart des éléments de parure étaient en argent: "anneaux" pour les doigts et pour les oreilles, "pendeloques", "bandeaux", "perles" de formes élaborées. L'or qui est très rare a été relevé dans trois tombes sous forme de "perles" et une seule fois sous la forme d'une "bague". L'art est représenté par quelques objets sculptés, notamment par des "figurines" en os et en ivoire. La glyptique est représentée par des "cylindres" en terre cuite et des "cachets" en pierre et en ivoire.

Les associations entre les différentes composantes de l'ensemble funéraire:

Afin de mettre en évidence d'éventuelles associations ou corrélations entre les différentes caractéristiques des 3 composantes de cet ensemble funéraire, les informations contenues dans les deux corpus ont été croisées. Ce traitement a permis de mettre en lumière quelques aspects du rituel funéraire:

a) Les inhumations dans des récipients autres que des jarres étaient exclusivement individuelles et réservées à des immatures (dont malheureusement le sexe n'a pas été déterminé).

65

b) Les immatures sont inhumés préférentiellement dans des récipients de petites dimensions (entre 0,20 et 0,70m de longueur), posés verticalement, alors que les adultes sont majoritairement déposés dans les jarres plus grandes, généralement en position horizontale, rarement en position verticale ou inclinée. Nous pouvons en déduire qu'à priori des jarres de taille différente étaient utilisées en fonction de l'âge et que la position de ces jarres était induite par leur taille et en conséquence leur poids: la position verticale est réservée aux plus petites.

c) Le mobilier céramique est plus fréquent dans des inhumations individuelles, alors que les mobiliers métalliques et en pierres sont beaucoup plus fréquents dans les inhumations plurielles.

d) Les objets d'art et les éléments de parure sont plus fréquents auprès des sujets immatures.

Nous serions tentées de croire qu'un éventuel traitement différentiel des défunts, matérialisé par la nature et la quantité du mobilier funéraire retrouvé dans les tombes, puisse être l'expression du statut des individus dans la société qui était celle de l'"Énéolithique" à Byblos. Toutefois, la durée de l'occupation sur un millénaire, l'introduction de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques ainsi que l'abandon d'autres, et enfin l'existence d'objets fabriqués pour l'inhumation, rendent difficile la reconnaissance d'un ordre hiérarchique basé sur la différenciation du mobilier funéraire.

Organisation de l'ensemble funéraire

Dans la mesure où données stratigraphiques et chronologiques fiables étaient absentes et vue l'impossibilité d'effectuer une analyse qualitative, la reconstitution de l'évolution du site est basée sur l'étude quantitative du mobilier funéraire et la répartition des constructions.

L'étude quantitative du mobilier funéraire, essentiellement la raréfaction de certains matériaux, ont permis de mettre en relief le processus du développement de la "nécropole". Ainsi, nous constatons que l'évolution de la "nécropole" se fait de manière graduelle du Sud-Ouest (le mobilier en pierre est présent en quantité importante dans cette zone qui correspond à la phase la plus ancienne du site (vu l'architecture) en direction du Nord - Est en contournant les zones centrales (les zones autour de la source). Ce phénomène de raréfaction s'accompagne du développement d'une nouvelle industrie qu'est le métal, dont le taux de présence augmente dans les zones du Nord - Est et accompagne ainsi le développement de la "nécropole".

Une première lecture des plans donne l'impression que les tombes sont

BIBLIOGRAPHIE

J. Cauvin, 1998, "Un aperçu sur la préhistoire du Liban", in *Liban, l'autre rive, catalogue de l'exposition présentée à l'Institut du Monde Arabe*, p. 38-46, éd. Flammarion, Paris.

M. Dunand, 1945, *Byblia Grammatica. Documents et recherches sur le développement de l'écriture en Phénicie*, éd. Études et Documents d'Archéologie, II, Beyrouth.

M. Dunand, 1960, "Histoire d'une source", *Mélanges de L'Université Saint-Joseph*, 37, p. 37-53.

M. Dunand, 1973, *Fouilles de Byblos, tome V. L'architecture, les tombes, le matériel domestique des origines néolithiques à l'avènement urbain*, éd. Maisonneuve, Paris.

M. Frangipane, 1995, "A Fourth Millennium Temple/Palace", *Kazi Sonuçları Toplantısı*, 17, p. 169-177.

H. Frost, 2001, "The Necropolis, Trench and Other Ancient Remains: A Survey of the Byblian Seafront", *Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises*, 5, p. 195-217.

J.-F. Salles, nd. *Les tombes en Phénicie-Canaan pendant l'âge de la pierre (du Paléolithique à la fin du Chalcolithique)*, Diplôme d'Études Supérieures, Beyrouth.

J.-F. Salles, 1994, "La mort à Byblos: les nécropoles", *Colloque CNR Biblo una città e la sua cultura XII*, Roma, p. 49-73.

F. Le Mort, et R. Rabinovich, 1994, "L'apport de l'étude taphonomique des restes humains à la connaissance des pratiques funéraires: exemple du site chalcolithique de Ben Shemen (Israël)", *Paléorient*, 20/1, p. 69-98.

F. Le Mort, et R. Rabinovich, 2002, "Taphonomy and Mortuary Practices", in Y. Goren et P. Fabian (ed.) *Kissufim Road. A Chalcolithic Mortuary Site*, Israel Antiquities Authority Reports. Jerusalem.

pour la plupart situées "sous les logis" ¹⁴. Or une étude plus poussée tenant compte exclusivement des "logis" et des tombes dont on connaît les coordonnées géographiques, et en ne retenant que les tombes dont l'altitude maximum est inférieur au niveau du sol des "logis", nous permet de constater en premier lieu que très peu de tombes (5, 5 %) sont situées sous des "logis"; le fait, qu'il y ait presque autant d'adultes enterrés "sous des logis" que d'immatrices, contredit l'hypothèse d'enterrement exclusif ou préférentiel des immatures sous des "logis". En second lieu, on observe que seul 4,6 % des tombes sont situées dans un environnement immédiat des "logis", zone que l'on a limitée arbitrairement à 2,5 m autour du "logis", cette dimension correspondant au double de la longueur moyenne des jarres de Byblos.

Nous pouvons ainsi déduire que seules 10 % des tombes sont "sous" ou dans l'environnement immédiat des "logis" et donc qu'on ne cherchait pas forcément à enterrer les défunts dans les parages immédiats des "logis". D'autant plus qu'il est fort probable que certaines surfaces après avoir été exploitées à des fins funéraires ou d'habitat furent oubliées ou abandonnées puis de nouveau réutilisées comme surfaces constructibles. Enfin, le développement de l'habitat ainsi que de la nécropole n'a pas été exclusivement "expansif" mais a connu des périodes ou des épisodes de "retrait" tendant naturellement à occuper l'espace disponible le plus proche.

Conclusion

Byblos se distingue des autres sites Nord levantins, connus à ce jour, mais il est tout à fait probable que d'autres sites de même type existent et leur découverte risque de bousculer les hypothèses sur la spécificité et l'unicité de Byblos.

Malgré les lacunes de nos informations et l'étendue de nos incertitudes, Byblos fournit incontestablement une contribution importante à la connaissance de l'occupation humaine au Levant nord durant toute la période du IV^{ème} millénaire.

Cette étape quantitative de la recherche, bien que fastidieuse et ingrate, était nécessaire pour pouvoir envisager dans le futur une étude qualitative.

Les recherches à venir ne devront pas se contenter d'un champ théorique (limité par les incertitudes de la chronologie et des choix méthodologiques), mais devront conduire à un retour nécessaire sur le terrain : vérifications des données de fouilles anciennes, sondages de contrôle et fouille des surfaces non encore explorées (un tiers du site), analyse des échantillons et du matériel archéologique.

NOTES

1 Cet article émane d'une thèse de doctorat soutenue en juin 2005 à l'Université Lyon 2, sous la direction du Prof. Olivier Aurenche et tutrice Mme Françoise Le Mort, intitulée "La "nécropole énéolithique" de Byblos : nouvelles interprétations". Ce travail s'est inscrit dans le cadre de la reprise de la recherche préhistorique au Liban après vingt-cinq années de guerre (1975 - 1990), qui avaient entraîné l'arrêt des recherches et de toutes activités archéologiques sur le terrain. C'était un devoir de tenter de sauver de l'oubli et d'une possible disparition une masse de documents archéologiques d'une grande importance.

2 Aujourd'hui, on parle plus souvent de Chalcolithique pour désigner cette période du IV^{ème} millénaire qui est mal connue au Levant Nord.

3 En l'absence d'analyse du matériel archéologique et de datation radio-carbone, la question de la datation du site et de ses différentes phases chronologiques est encore un sujet de controverse. Aussi, pour éviter toute confusion, nous avons conservé tout au long de cette étude le terme "énéolithique" utilisé par M. Dunand.

4 Je remercie Jean-François Salles, co-directeur de la mission "Byblos VI", pour m'avoir accueillie au sein de l'équipe et m'avoir initiée avec Yasmine Makaroun-Bou-Assaf et Jean Lauffray aux archives de ce fonds.

5 La hantise sécuritaire de la Direction Générale des Antiquités, générée par les pillages et les vols durant la

guerre dans l'enceinte même du Musée National, a entraîné l'interdiction de consulter le matériel archéologique tout au long des premières années de la préparation de cette thèse. Il nous a fallu attendre les années 2000 et 2001 pour avoir l'autorisation de consulter une partie du matériel.

6 D'une manière générale, dans les publications et les rapports de fouilles, les auteurs ne précisent jamais le nombre exact de tombes. Il faut noter que ces différents auteurs ne précisent jamais leur source et qu'ils n'ont pas eu accès aux archives du "Fonds Dunand" pour compléter et vérifier leurs données.

7 Il s'agit d'une tombe contenant les restes de plusieurs défunts.

8 Les auteurs des fiches ont fait une estimation très grossière de l'âge en fonction de la taille des ossements. Étant donné l'imprécision de ces informations, il était impossible de répartir les défunts en classes d'âge classiques. Nous avons proposé un classement en trois groupes: adultes, immatures et restes humains pour lesquels nous ne disposons pas d'informations. Sont considérés comme "immature" les restes humains décrits comme des "Jeune enfant", "très jeune", "nouveau né", "nourisson", "enfant 8 ans environ", "enfant de quelques mois", "tout petit enfant", "enfant de quelques années".

9 Cette catégorie de mobilier comprend l'outillage en pierre qui n'est pas répertorié traditionnellement dans l'industrie lithique, à l'exclusion des objets considérés comme ayant servi à la parure ("perles", "pendentifs").

10 L'industrie lithique comprend l'ensemble de l'outillage

et de l'armement de pierre taillée et/ou polie.

11 L'industrie de l'os comprend l'outillage en os et/ou en ivoire, à l'exclusion des objets considérés comme ayant servi à l'art et à la parure ⁶⁷

12 Cette catégorie regroupe les éléments considérés comme non liés à des pratiques "utilitaires". Nous avons ainsi regroupé l'art mobilier ("figurines animales ou humaines", "amulettes"), ainsi que des objets ("colliers", "bracelets", "perles", "pendentifs") de matières variées, considérés comme ayant servi de parure.

13 La définition de ceux-ci sont ceux de M. Dunand.

14 Terme utilisé par M. Dunand pour désigner les maisons. Les termes et les expressions utilisés et adoptés par M. Dunand pour caractériser les différentes phases de l'occupation du site, les types du mobilier funéraire et les structures d'habitat ont été conservés dans notre étude.